

A photograph of a cave opening with a view of green trees and a blue sky. The title 'FUSIONS ET OPERATIONS ASSIMILEES' is overlaid in a semi-transparent grey box.

FUSIONS ET OPERATIONS ASSIMILEES

Inter (14h)

Code GB36

Les + de cette formation

- Exposés des animateurs et application immédiate au travers de cas pratiques réalisés en séance. Une large place sera laissée aux échanges avec les participants afin de répondre à leurs questions.
- Le support de présentation est remis à chaque stagiaire en début de session. Les énoncés et corrigés des cas sont également distribués au cours de la journée

Tarif : 1800 € HT - Inductus celerari litterae scriptae vitae ut textam non celerari Christiani diaconus est discrimen pectoralem textrini Graeco vexatus textam confessisque

Durée : 14h

Informations complémentaires

Inductus celerari litterae scriptae vitae ut textam non celerari Christiani diaconus est discrimen pectoralem textrini Graeco vexatus textam confessisque

Pour qui ?

Directeurs financiers
Responsables comptables
Professionnels juridiques

Pré requis

Maîtrise comptabilité financière

Objectifs de formation

Comprendre et maîtriser les logiques fondamentales inhérentes à la comptabilisation des fusions et opérations assimilées dans les comptes individuels
Savoir mettre en œuvre les principales règles régissant ces opérations

Siège - Centre scientifique et technique

3, av. Claude-Guillemain, BP 36009, 45060 Orléans Cedex 2 - France

brgm - établissement public à caractère industriel et commercial - RCS Orléans - SIRET 582 056 149 00120 www.brgm.fr

BRGM Formation - Déclaration d'activité d'organisme de formation enregistrée sous le n° 2445P017845

Tél. : +33 (0) 2 38 64 37 91 - brgmformation@brgm.fr

<https://formation.brgm.fr>

Programme détaillé

Environnement juridique et économique

Typologie des opérations visées : fusion, scission, apport partiel d'actif et confusion de patrimoine

Déroulement de ces opérations
Détermination du rapport d'échange et des valeurs d'apport
Conséquences des liens en capital préexistants entre les sociétés visées
Date d'effet
Contrôle externe de ces opérations
Spécificités des fusions transfrontalières au sein de l'Union Européenne
Mesures de simplification des fusions nationales

Traitement comptable de ces opérations dans les comptes individuel

Principes et champs d'application
Méthodologie d'évaluation des apports : valeur comptable versus la valeur réelle ?
Traitement des boni et mali de fusion
Événements de la période intercalaire et perte de rétroactivité
Traitement des opérations réciproques
Information devant figurer dans l'annexe
Conséquences pour les associés parties à l'opération
Présentation des principaux schémas comptables

Régime fiscal applicable à ces opérations

Coexistence d'un régime de droit commun et d'un régime de faveur pour l'impôt sur les sociétés, les droits d'enregistrement et les impôts de distribution
Règles applicables aux régimes de faveur
Principales conséquences comptables du régime de faveur à l'IS
Impacts fiscaux des règles comptables

Exposé des principaux aspects sociaux

Cas particulier de la confusion de patrimoine (TUP)

Moyens pédagogiques

Inductus celerari litterae scriptae vitae ut textam non celerari Christiani diaconus est discrimen pectoralem textrini Graeco vexatus textam confessisque



Observations

Repas compris dans le forfait

Responsable pédagogique

Formateur(s) confirmé(s) spécialiste(s) du métier.

Prochaine(s) session(s)

- Lyon
- LA DEFENSE

Siège - Centre scientifique et technique

3, av. Claude-Guillemin, BP 36009, 45060 Orléans Cedex 2 - France
brgm - établissement public à caractère industriel et commercial - RCS Orléans - SIRET 582 056 149 00120 www.brgm.fr

BRGM Formation - Déclaration d'activité d'organisme de formation enregistrée sous le n° 2445P017845
Tél. : +33 (0) 2 38 64 37 91 - brgmformation@brgm.fr
<https://formation.brgm.fr>